



## *INFORMATION A LA POPULATION*

Madame, Monsieur,

Depuis le vendredi 7 juillet 2017, nous subissons une occupation illicite de notre domaine communal par des gens du voyage.

Etant absent ce jour là, mon premier adjoint et un conseiller municipal qui avaient été avertis, se sont immédiatement rendus à la Plaine de jeux afin d'essayer d'empêcher l'installation des caravanes de ces gens. Malgré tous leurs efforts et tous les risques qu'ils ont encourus, malgré l'intervention rapide de notre Police municipale et de la Gendarmerie, ils n'ont pu finalement s'opposer à cette installation illégale.

Dès mon retour le soir même, j'ai essayé de "négocier" avec ces personnes sans obtenir de certitudes quant à la date de leur départ. Plus tard dans la soirée, d'autres caravanes sont arrivées et se sont installées sur les terrains de foot après en avoir démonté la clôture.

Notre Police Municipale ainsi que la Gendarmerie ont immédiatement procédé aux contrôles de ces arrivées et m'en ont rendu compte. Les diverses effractions et dégradations qui ont été commises ce jour-là par les gens de cette communauté ont été constatées par ces services.

J'ai alors immédiatement prévenu Monsieur le Préfet par l'envoi d'un courrier pour la demande expresse d'expulsion.

Le lendemain matin, j'ai demandé à la SICAE de venir débrancher les raccordements dangereux et illégaux. Au vu des risques trop importants de troubles à l'ordre public qui pouvaient survenir, cette démarche n'a pu se faire malgré la présence de notre Police municipale et des personnels de la Gendarmerie. Tous ces faits ont fait l'objet d'un deuxième signalement à Monsieur le Préfet.

Le lundi 10 juillet 2017, j'ai de nouveau contacté Monsieur le Préfet par l'intermédiaire de son cabinet. J'ai reconfirmé toutes mes demandes et réitéré toutes mes remarques dans un second courrier que je lui ai adressé (copies de ces courriers consultables en Mairie).

Dans le même temps, j'ai refusé volontairement d'accorder un branchement légal d'électricité afin que le vol d'énergie électrique soit constaté par les services compétents.

Ce même jour, une délégation de ces gens du voyage s'est présentée en Mairie aux fins d'une « donation ». Je l'ai catégoriquement refusée malgré leur insistance. J'ai considéré que mon acceptation de cette donation aurait cautionné leur installation et je ne le voulais en aucun cas.

Cependant, par souci de salubrité et d'hygiène publique, j'ai demandé et obtenu de la société VEOLIA l'installation d'une benne à ordures près de ces squats.

Suite aux démarches effectuées, Monsieur le Préfet a pris, en date du 12 juillet 2017, un arrêté de mise en demeure de quitter les lieux (expulsion) avec un délai de 48 heures. Cet arrêté préfectoral, qui nous a été transmis le 13 juillet 2017, a été notifié le jour même par notre Police Municipale et la Gendarmerie.

La suite logique de ces opérations aurait dû être l'application de cet arrêté par les forces de l'ordre à la date butoir soit le 15 juillet 2017. Cependant, il ne leur est parvenu ni l'ordre ni les moyens !! LAISSONS faire le temps!!!

En tout état de cause, vos élus ont fait tout ce qu'ils leur étaient possible. A ce jour, nous sommes plutôt démunis car sans soutien des autorités « supérieures » de toutes natures ou tendances confondues.

Avec mon collègue de CANLY, Monsieur Lionel GUIBON, nous avons rencontré Monsieur VATIN, notre nouveau député pour lui faire part de notre situation. J'en ai personnellement fait part à plusieurs autres élus départementaux sans résultat.

Le vendredi 21 juillet 2017 (soit 14 jours depuis leur arrivée !!) j'ai de nouveau contacté le bureau de Mr le Préfet pour exposer tous les nouveaux faits et méfaits qui sont apparus et qui ont été constatés par les services de Police : Aucune réponse concrète ne m'est parvenue !!

Notre commune de CHEVRIERES n'est pas un cas isolé certes !! Dans cette longue liste je peux y associer entre autres CANLY, ESTREES SAINT DENIS, REMY, LONGUEIL STE MARIE et la plus impactée RIVECOURT.

Les aires d'accueil ne sont pas la solution. Tout le monde le sait mais il est tellement plus facile pour les autorités de rejeter la « patate chaude » aux communes et sur leurs élus.

Volontairement, je n'évoque pas :

- L'annulation de notre Feu d'artifice et de la retraite aux flambeaux que tous les enfants du village accompagnés par leurs parents attendaient impatiemment
- L'annulation du stage de tennis (perte sèche pour cette association qui essaie de s'autofinancer)
- La remise en état des terrains de foot que la ligue de football exige pour un niveau régional
- Des frais de tout ordre : Benches à ordures (que ces gens ont fait déplacer parce que l'odeur les gênaient !!!!) que nous aurons à payer, Réparation et sécurisation des portes et accès de notre complexe sportif et de la Plaine de jeux, etc...

Quand je vois écrit *Liberté Egalité Fraternité* sur le fronton de la Mairie, ... Que dois-je comprendre derrière ces mots ?

**La LIBERTÉ** des uns s'arrête où commence celle des autres !!! (Leur liberté ne s'arrête pas à la nôtre !).

**L'ÉGALITÉ**: Pourquoi coupe-t-on l'électricité aux personnes qui n'ont pas payé à temps leur facture, quand d'autres se branchent sur le réseau public en toute impunité !!!

**La FRATERNITÉ** : Non, je ne parle pas non plus de ce sentiment qui nous fait l'oublier parce que trop c'est trop !!

Le mardi 1<sup>er</sup> août, j'ai par deux fois renouvelé nos demandes d'expulsion des installations illégales sur notre territoire. Les gendarmes accompagnés par notre Police municipale ont de nouveau intimé l'ordre d'évacuation après un nouveau contrôle d'identité.

Le mercredi 2 août, soit pratiquement après 4 semaines les caravanes sont parties. Dès le début d'après midi, les agents communaux ont mis en place « moyens » anti intrusion temporaires. D'autres sont à étudier pour être plus dissuasifs et vont être programmés dès la rentrée. Ne nous faisons pas d'illusion, ce sera couteux, notre enceinte sportive est très grande, mais c'est le prix à payer pour une certaine tranquillité.

La Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées St Denis va se saisir du dossier des occupations illégales sur le territoire de la CCPE et envisager des actions collectives. Nos communes sont trop souvent victimes de cette situation qui est traumatisante pour tous.

D'ici à la fin de l'année, nous vous rendrons compte du coût des réparations que nous allons devoir financer.

Voilà Chers habitants ce dont nous voulions vous informer. Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir. Nous n'avons pas eu l'impression d'être soutenus par l'Etat et ses représentants.

Malheureusement, les pouvoirs du maire sont limités. Légalement, nous sommes allés au bout de tous nos recours.

Par cette lettre, vos élus voulaient vous faire part de leur profond désarroi.

Chevrières, le 4 août 2017

Le Maire,

**Hervé COSME**